

Prestations offertes à la vie étudiante et scolaire



Restauration

A Samois, les apprenants bénéficient d'une salle de repos aménagée (kitchenette, réfrigérateur, micro-ondes, tables et chaises), de tables de pique-nique leur permettant de déjeuner à l'extérieur.

A Montereau, ils ont accès au self du centre hospitalier.

Lorsqu'ils sont en stage, les étudiants et élèves ont accès aux selfs des trois sites du centre hospitalier sud 77.

Hébergement

Des possibilités de logement sont proposées :

- * des places dans les résidences étudiantes proches de l'institut de formation,
- * des offres de particuliers proposées au syndicat d'initiative ou par annonces déposées dans chaque institut.

Aide caution pour les étudiants : **VISALE** est une caution accordée par Action Logement au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.

Grâce à cette garantie fiable et gratuite, les locataires (voir liste des bénéficiaires <https://www.actionlogement.fr/la-garantie-visale#beneficier>) trouvent plus facilement un logement en rassurant leur futur propriétaire.

Vie associative

Une association des apprenants est domiciliée au sein de l'institut en soins infirmiers.

Activités sportives et culturelles

L'institut est représenté dans les diverses manifestations au niveau local, par exemple participation à des activités sportives type « foulées impériales », téléthon...

Médiathèque

Un centre de documentation et d'information propose sur chaque site des ressources documentaires. Des postes informatiques et une connexion wifi sont également à la disposition des apprenants sur le site de Samois.



Aides aux apprenants : les apprenants peuvent bénéficier de bourses et d'aides sociales attribuées par le Conseil régional.

Selon leur situation, les apprenants sont orientés vers les interlocuteurs appropriés. Les informations sociales sont transmises aux apprenants par affichage et par le secrétariat notamment lors de la prérentrée.

Forum des métiers : Il est organisé afin de proposer des offres d'emplois aux apprenants et leur permettre une mise en relation avec les établissements du territoire.



Le site de Samois-sur-Seine dispose d'un ascenseur pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

L'institut de formation reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires au :

01. 64. 31. 65. 31.
ou sur rendez-vous uniquement
ifsi@ch-sud77.fr

Adresse postale des instituts :

IFSI-IFAS du centre hospitalier Sud 77
55 boulevard du Maréchal Joffre
77300 FONTAINEBLEAU

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ch-sud-Seine-et-Marne.fr rubrique « *instituts de formation* »

Vous y trouverez des informations sur :

- ◆ les modalités d'inscription à la formation en soins Infirmiers et à la formation d'aide-soignant
- ◆ Les critères d'éligibilité du Conseil Régional d'Ile-de-France afin de bénéficier de la prise en charge du coût de votre formation
- ◆ Des informations sur le Compte Personnel de Formation
- ◆ Les tarifs des formations
- ◆ L'hébergement des étudiants et élèves
- ◆ Les sessions de formations au tutorat
- ◆ Les sessions de formation d'Assistant de soins en gérontologie

Et n'oubliez pas...

Luttons ensemble contre la Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



**INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS
INFIRMIERS ET D'AIDES-SOIGNANTS
DU CENTRE HOSPITALIER DU SUD
SEINE-ET-MARNE**

Livret d'accueil



Formation en soins infirmiers — site de Samois-sur-Seine

Formation des aides-soignants — site de Montereau-Fault-Yonne



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Institut de formation en soins infirmiers :
80 route de Valvins—77920 Samois-sur-Seine

Institut de formation des aides-soignants :
1 bis rue Victor Hugo—77130 Montereau-Fault-Yonne

PRÉSENTATION

Les instituts de formation des professionnels de santé sont rattachés au Centre hospitalier du Sud Seine-et-Marne, établissement public de référence dans le soin et l'enseignement.

Issu de la fusion des ex centres hospitaliers de Fontainebleau, Montereau-Fault-Yonne et Nemours, l'établissement a été créé en janvier 2017 et a entraîné le regroupement des deux instituts de formations des communes de Fontainebleau et Montereau-Fault-Yonne.

Depuis 2019, les instituts de formation sont présents sur deux sites géographiques : Samois-sur-Seine pour la formation des infirmiers et Montereau-Fault-Yonne pour la formation des aides-soignants.

Ils sont sous la coordination d'une même directrice et bénéficient d'une autorisation du Conseil Régional d'Ile-de-France pour accueillir :

- ◆ 80 étudiants en soins infirmiers (rentrée de février),
- ◆ 100 étudiants en soins infirmiers (rentrée de septembre)
- ◆ 50 élèves aides-soignants (rentrée de septembre 2023),
- ◆ 35 élèves aides-soignants (rentrée de janvier 20 24).

L'ensemble des instituts constitue un dispositif de formation dynamique, bien implanté et reconnu dans le bassin de population participant au développement du processus d'apprentissage régional.

Outre la formation initiale en soins infirmiers et des aides-soignants, les instituts de formation mettent en œuvre dans le cadre de leurs missions :

- ◆ une formation modulaire conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, à l'intention des candidats titulaires d'un titre ou diplôme référencé dans l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant ou inscrits dans un processus de validation des acquis de l'expérience ;
- ◆ une formation au tutorat à destination des infirmiers et des aides-soignants des établissements accueillant les stagiaires de l'institut (4 jours) (conforme à l'instruction DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016).
- ◆ Une formation d'assistant de soins en gérontologie accessible aux aides-soignants, aides médico-psychologiques, assistants éducatifs et sociaux en situation d'exercice effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées (140 heures—arrêté du 23 juin 2010 relatif à la formation préparant à la fonction d'assistant de soins en gérontologie).



La formation

- ◆ La formation en soins infirmiers se déroule sur 3 ans soit 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4 200 heures, en alternant des temps de formation clinique et de formation théorique. Elle est sanctionnée par le Diplôme d'Etat d'Infirmier et le grade de licence. L'inscription à la formation se déroule sur la plateforme Parcoursup ou sur dossier téléchargeable sur le site internet du centre hospitalier sud 77 pour les candidats de la formation professionnelle continue (FPC).
- ◆ La formation aide-soignante se déroule sur 12 mois soit 44 semaines équivalent à 1 540 heures, alternant des temps de formation clinique et des temps de formation théorique. La formation est sanctionnée par le Diplôme d'Etat Aide Soignant. Des épreuves de sélection sont organisées chaque année (réingénierie du diplôme d'Etat d'aide-soignant—voir l'arrêté du 10 juin 2021).



L'organigramme

la Directrice des instituts
une Directrice Adjointe

une coordinatrice des stages
une référente démarche qualité et
formation continue

trois référentes administratives
des promotions
deux gestionnaires
administratives et financières
deux agents à la bibliothèque

* vingt formateurs infirmiers ou
cadres de santé
* de nombreux vacataires
intervenants extérieurs